

Responsable du séjour :

André LE JEUNE  
lejeuneandre@gmail.com

06 68 98 74 73

Vaires sur Marne, le 1/02/2022

**NOTICE D'INFORMATION**  
**COLOMBEY- VIGNOLE - FORET d'ORIENT**  
**(Séjour de randonnée du 28/06/2022 au 30/06/2022 – 2 nuitées)**

**La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2021/2022 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2021/2022 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.**

Nombre de participants : 20 au minimum, 30 au maximum.

Date : du mardi 28 juin au jeudi 30 juin 2022

**PROGRAMME DESCRIPTIF :**

Seront proposées : 3 visites guidées et 2 randonnées avec un choix de 2 distances

Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des conditions météorologiques.

Mardi 28 juin, début du séjour.

Les participants, sont attendus à Colombey à 10H30.

Parking du Mémorial Charles de Gaulle 52330 Colombey-les-Deux-Églises

Visite Guidée 1h de la demeure du Général De Gaulle

Pique-nique tiré du sac

14h visite guidée 2h du mémorial et de la croix de Lorraine

Passage par l'Abbaye de Clairvaux sur la route menant à l'hébergement, Domaine du Bel Air  
chemin Montée du Bois 10110 Bar sur Seine, arrivée vers 17h30.

Le Mercredi 29 juin

Départ 09h15 de l'hébergement, en autocar. Court arrêt aux Riceys, poursuite du trajet jusqu'à une propriété viticole champenoise. Visite et dégustation.

Midi repas hébergeur tiré du sac

A partir de 13h30, 2 solutions : retour en car à Bar sur Seine pour une courte randonnée ou retour au Bel Air en randonnée par un chemin de Compostelle environ 17km.

Le Jeudi 30 juin

Départ 9h15 en voiture pour "Espace Faune de la Forêt d'Orient" Chemin du Gaty 10220 PINEY

Visite guidée 2h du parc animalier permettant de découvrir les mammifères peuplant les massifs forestiers d'hier et d'aujourd'hui.

Midi repas hébergeur tiré du sac

A partir de 13h30, 2 randonnées au choix entre 9 et 14km

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

Fin du séjour : départ du lac d'Orient pour Vaires sur Marne vers 17H30.

### **HEBERGEMENT :**

L'hébergement sera assuré en Bungalows au "Domaine du Bel Air"  
Chemin Montée du Bois 10110 Bar sur Seine Tel : 03 25 41 27 07, [www.domainedubelair.com](http://www.domainedubelair.com)  
L'hébergeur assurera la fourniture des repas, avec pique-nique pour le déjeuner du midi.

### **COÛT DU SEJOUR :**

Le coût du séjour est fixé à **230 €** par personne, en pension complète, en chambre double.  
Supplément pour chambre individuelle, selon disponibilité : **15 €/nuit, soit 30 €** pour le séjour.  
ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

Ce prix comprend :

- L'hébergement en Bungalows hôteliers chambre double  
(2 lits simple, salle de douche, WC, terrasse)
- Une salle est mise à notre disposition pendant le séjour et l'on peut profiter de la piscine chauffée.
- La pension complète du 28 juin à partir du diner au 30 juin 2022. Pique-nique fournis pour les 2 repas du midi,
- Accueil apéritif petits fours le premier soir.
- Linge de lit fourni.
- L'accompagnement des randonnées par des animateurs de Hors Circuit
- La taxe de séjour.
- La cotisation UEIT.
- Les visites guidées Colombey et le parc animalier.
- Déplacement en car du 29 Juin

Ne sont pas compris :

- Les assurances facultatives individuelles proposées par la FFRP (prendre contact avec le responsable du voyage pour toute information).
- Les frais de déplacements
- Le pique-nique du premier jour.
- Les dépenses personnelles.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

### **INSCRIPTIONS**

INSCRIPTIONS : Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

### **Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 5 février 2022, jusqu'au 20 février 2022**

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 70 euros (chèque à l'ordre de l'Association à déposer chez Gilles CHOUX 70 rue de la Gare 77360Vaires sur Marne).

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au 21/02/2022.  
En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription.  
Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours.

Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

### **ASSURANCES**

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

- Clause COVID : L'acompte sera remboursé si l'établissement fait l'objet d'une fermeture administrative aux dates du séjour ou si les clients ont l'interdiction de se déplacer pour participer au séjour.
- Les assurances facultatives individuelles proposées par la FFRP

## PAIEMENTS

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.

- 1<sup>er</sup> acompte de 70 € à la pré-inscription, encaissé le 21/02/2022
- 2<sup>ème</sup> acompte de 80 € à l'inscription, encaissé le 30/04/2022
- Solde du séjour 80 € encaissé le 10/06/2022

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et la contribution UEIT seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association « HORS CIRCUIT »

## DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Déplacements d'environ 520 kms comprenant l'aller-retour et les trajets sur place.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais du déplacement. (Trajet A-R et trajets sur place)

## FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :**

- Annulation faite avant le 21/02/2022 restitution des sommes versées avec une retenue de 10 € pour frais de dossier.
- Annulation faite entre le 21/02/2022 et le 31/03/2022, retenue de 30% du prix du séjour
- Annulation faite entre le 01/04/2022 et le 16/06/2022, retenue de 50% du prix du séjour
- Annulation postérieure au 17/06/2022, retenue de 100% du montant total du séjour.

## RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la rando pour apprécier pleinement ce séjour.

Au-delà de l'équipement de base du randonneur, il est indispensable de vous munir de votre carte d'identité, de votre carte d'assurance maladie, de vos médicaments personnels et de votre licence FFRP 2021/2022.

Les participants à ce séjour seront contraints de se soumettre aux conditions sanitaires en vigueur.

**DIVERS** : Une réunion des participants, pourra être organisée au mois de MAI. A cette occasion un dossier sera remis aux conducteurs.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association : <https://www.hors-circuit.fr> - Activités proposées - Calendrier des inscriptions.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.